

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	61 (1932)
Heft:	6
Rubrik:	Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Jean Volery, décédé dans sa 82^{me} année, a fait toute sa carrière d'instituteur à Aumont, son village d'origine. Il a enseigné de 1870 à 1902, formant ainsi toute une génération et donnant à ses jeunes concitoyens un bel exemple d'amour du travail et de vie simple et rangée.

M. Alphonse Loup, né en 1857, était originaire de Bussy. Il obtint, en 1880, un brevet du 1^{er} degré et fut, tour à tour, instituteur à Montet, à Cousset, à Botterens, Lessoc, Vuissens, Vuisternens-devant-Romont et Ecublens. Il prit sa retraite en 1913. M. Loup avait le goût de l'enseignement et un grand amour de l'enfance confiée à ses soins. Deux de ses fils lui font honneur dans l'enseignement à l'école régionale de Courtion et à l'école secondaire de la Broye.

Enfin, M. Joseph Dénervaud, âgé de 41 ans seulement, était de la jeune génération des instituteurs fribourgeois. Après avoir conquis, en 1910, un brevet du 1^{er} degré, il débute comme instituteur à Vauderens, où il ne tarda pas à se distinguer par de remarquables aptitudes pédagogiques. En 1915, il fut promu aux classes primaires de Romont. M. Dénervaud était fort bien doué au point de vue musical et, à ce titre, il rendit les meilleurs services à la société de chant du chef-lieu glânois. Malheureusement, il ne ménagea pas suffisamment sa santé et, en automne 1930, ses forces le trahissant, il se vit obligé de quitter prématurément la carrière de l'enseignement. Hélas ! il ne put jouir longtemps du repos que lui imposèrent les circonstances. Ceux qui l'ont connu et qui ont apprécié ses qualités auront pour lui une prière fervente.

Gardons le souvenir de nos chers disparus et suivons leurs bons exemples.

F. BARBEY.

TRIBUNE LIBRE

Nouveau programme.

Dans le dernier numéro du *Bulletin pédagogique*, vous nous demandez notre avis au sujet des programmes. Laissez-moi, tout d'abord, vous remercier de votre confiance. Je souhaite que vous receviez beaucoup de réponses. Voici la mienne qui vise surtout l'enseignement au cours moyen.

Certains maîtres pensent que notre programme actuel est un programme minimum, qu'il faut absolument parcourir en entier sous peine de faillir à sa tâche. Je crois, au contraire, qu'il est un programme maximum, dans lequel il ne faut pas hésiter à choisir ce qui convient le mieux à ses élèves.

S'il était un minimum, il tiendrait compte, dans les classes de filles, du nombre d'heures que les leçons d'ouvrage manuel enlèvent à l'enseignement général (5 heures, soit 1 jour par semaine, 40 par an, ce qui fait 2 mois de classe).

Mais il n'en tient pas compte.

En réalité, plusieurs classes de filles ne terminent pas le programme, surtout celui de calcul. Ainsi, en 2^{me} classe, on omet l'étude de la division, en 3^{me}, celle des nombres décimaux (qui est pourtant indiquée dans le nouveau livre

de calcul), en 4^{me}, les mesures de surface et cela malgré des leçons journalières d'une heure ou d'une heure et demie.

Ce fait nous prouve que, pour les filles, le programme est trop chargé.

D'où un vœu : que l'on établisse comme règle ce qui est un fait et que l'on fasse deux programmes, un pour les garçons, l'autre pour les filles.

L'étude du français y gagnera et la culture générale n'y perdra rien, car il y a un plus grand bénéfice à approfondir des idées simples qu'à voir très rapidement des problèmes compliqués.

Ce principe amène une remarque au sujet de l'enseignement de la bible au cours moyen. Le nombre des chapitres à étudier est exagéré : il y en a 63 en 3^{me} année, parfois même plus de 80, lorsque les 3^{me} et 4^{me} classes sont réunies.

Les petites élèves sortant de 2^{me} année savent lire couramment des textes faciles, mais ne peuvent pas assimiler ces longs et difficiles chapitres. Pourtant, lorsqu'elle est bien comprise, cette récitation journalière est une merveilleuse initiation à la langue et à la composition française, en même temps qu'une éducation morale de premier ordre.

Mais ici le reproche s'adresse au manuel plutôt qu'au programme ; c'est pourquoi nous attendons avec impatience une nouvelle édition de la bible, plus simple et plus à la portée des enfants.

Une suggestion au sujet de l'enseignement de la lecture : ne pourrait-on pas prévoir des chapitres qui seraient lus pour le seul plaisir d'être lus, et non rabâchés jusqu'au « par cœur » inclusivement, comme cela arrive lorsqu'on veut les épucher « à tous les points de vue ». Il vaudrait mieux, peut-être, renoncer à l'un ou l'autre de ces « points de vue » que de s'exposer à ce que ce soit précisément l'école qui dégoûte les enfants de la lecture.

On pourrait ajouter à cette création celle d'un programme systématique d'histoire naturelle, car cet enseignement gagnerait à n'être pas livré au hasard. En 3^{me} classe, par exemple, on étudierait les plantes, en 4^{me}, les animaux, en 5^{me}, l'homme.

Dans l'enseignement de la géographie, une réforme s'impose, surtout en 3^{me} classe, où l'on enseigne beaucoup trop tôt les divisions politiques et où l'on abuse de la nomenclature. Une carte est faite pour être lue non pour être sue ; l'alphabet de cette lecture doit s'apprendre en 3^{me} année. Cet alphabet ce sont les signes cartographiques : lacs, rivières, montagnes, routes, chemins de fer ; c'est aussi la compréhension de certains ensembles de ces signes : ce qu'est une vallée, une plaine, ce qui détermine le cours des rivières ou la situation des agglomérations humaines, etc.

Quoiqu'elles paraissent élémentaires, ces questions sont difficiles et longues à saisir ; il faudrait pouvoir s'y attarder, mais...

Celui qui a dit que « perdre du temps, c'est en gagner » était un homme fort sage et qui a certainement pensé à l'enseignement dans les 3^{mes} classes. Cet enseignement est encore un enseignement « élémentaire ». La 3^{me} classe est encore une classe « élémentaire », mais n'est pas une classe « moyenne ». Cela, il faut le dire, et le dire aux... programmes pour qu'ils le comprennent et s'orientent dans ce sens.

MADELEINE THÉVOZ.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A Fribourg, jeudi, 7 avril, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

A Estavayer, jeudi 14 avril, à 3 h., au Pensionnat du Sacré-Cœur.